



IRSC CIHR

Instituts de recherche
en santé du Canada

Canadian Institutes of
Health Research

Découvertes pour la vie / Discoveries for life

Instituts de recherche en santé du Canada
Rapport annuel 2015-2016



Instituts de recherche
en santé du Canada

Canadian Institutes
of Health Research

Canada

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) savent que la recherche a le pouvoir de changer des vies. En tant qu'organisme fédéral chargé d'investir dans la recherche en santé, ils collaborent avec des partenaires et des chercheurs pour appuyer les découvertes et les innovations qui améliorent la santé de la population et le système de soins du Canada.

**INSTITUTS DE RECHERCHE
EN SANTÉ DU CANADA**

160, rue Elgin, 9e étage
Indice de l'adresse : 4809A
Ottawa (Ontario) K1A 0W9
Canada
www.irsc-cihr.gc.ca

Aussi affiché sur le Web en
formats PDF et HTML

© Sa Majesté la Reine du
chef du Canada (2016)

No de cat. MR1F-PDF
ISSN 1701-9230

INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA
RAPPORT ANNUEL 2015-2016

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT **4**

GÉRANCE ET RESPONSABILISATION **6**

EXAMEN ET ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS **12**

RAPPORT DES AUDITEURS ET ÉTATS FINANCIERS **18**

MESSAGE DU PRÉSIDENT



DR ALAIN BEAUDET
PRÉSIDENT DES INSTITUTS
DE RECHERCHE EN SANTÉ
DU CANADA

JE SUIS HEUREUX DE PRÉSENTER LE RAPPORT ANNUEL 2015-2016 DES INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA (IRSC).

Au cours de la dernière année, les IRSC ont fait des investissements des plus importants dont les retombées rejailliront sur la santé des Canadiens et des populations dans le monde. Je suis particulièrement fier du travail accompli par notre organisation pour aider les pays dans le besoin, à commencer par la réponse à l'épidémie d'Ebola en Afrique occidentale.

Lorsqu'est survenue la flambée du virus Ebola, les IRSC et les chercheurs canadiens se sont mis en première ligne de la riposte internationale. Ils se sont alliés à l'Agence de la santé publique du Canada et au Réseau canadien de recherche sur

l'immunisation pour procéder à un essai clinique de phase I du VSV EBOV, un vaccin contre le virus Ebola fabriqué au Canada. Les résultats ont démontré l'innocuité du vaccin, et ces conclusions sont devenues un élément clé des données internationales qui allaient conduire à la sélection du VSV EBOV pour des essais de phases II et III visant à en vérifier l'efficacité en situation réelle. Les résultats provisoires de ces essais ont confirmé que le VSV EBOV s'avère très efficace pour prévenir l'infection, ce qui lui assurera une place importante dans la prévention de toute autre éclosion du virus.

L'année qui vient de s'écouler a aussi été marquée par l'apparition d'un autre virus, le Zika, et l'épidémie qui a sévi dans certaines régions a été déclarée urgence de santé publique par l'Organisation mondiale de la Santé. Forts de leur expérience de l'intervention contre le virus Ebola, les IRSC se sont rapidement mobilisés contre cette nouvelle menace. Ils ont, en partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international, financé des équipes de chercheurs au Canada, en Amérique latine et dans les Caraïbes en vue d'étudier le mode de transmission du virus, d'améliorer les tests diagnostiques, ainsi que d'explorer les liens entre l'infection à virus Zika et la microcéphalie et le syndrome de Guillain-Barré.

Bien que les maladies infectieuses comme celles causées par les virus Ebola et Zika demeurent une préoccupation pour

nombre de pays dans le monde, l'un des principaux défis auxquels nous faisons face au Canada est le vieillissement de la population, qui s'accompagne d'une incidence accrue des maladies chroniques. Dans le cadre de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), les IRSC ont créé des réseaux pancanadiens sur les maladies chroniques spécialisés dans cinq domaines prioritaires : diabète, déficiences chez les enfants, maladie rénale, douleur chronique, et affections gastrointestinales. Il faut souligner que l'investissement des IRSC dans ces réseaux, à hauteur de 62 millions de dollars, a donné lieu à une mise de fonds supplémentaire de l'ordre de 126 millions de dollars de la part de partenaires, dont des universités, des hôpitaux, des groupes de l'industrie, des organisations caritatives dans le domaine de la santé et des organismes provinciaux. Ce degré d'engagement témoigne de la confiance que nos partenaires partout au Canada accordent à la SRAP pour améliorer véritablement la santé et la prestation des soins.

La population active de notre pays évolue, à l'instar de sa démographie. Les Canadiens travaillent plus longtemps, prennent leur retraite plus tard, et développent plus de maladies chroniques. Nous constatons également que les différences d'ordre biologique et social entre les hommes et les femmes entraînent des différences dans leurs besoins en matière de travail et de santé. C'est pourquoi les IRSC ont lancé l'initiative Santé et productivité au travail, qui vient appuyer la mise en place d'interventions tenant compte du sexe, du genre, de l'âge, ainsi que de la santé physique et mentale, le tout dans le but de favoriser une population active à la fois productive et en santé, aujourd'hui et dans les décennies à venir.

Devant ces changements démographiques au Canada et le nombre accru de maladies chroniques qui s'ensuit, il est primordial que nous tirions parti des nouvelles technologies pour renforcer notre système de soins de santé. Par le Programme de partenariats pour l'innovation en cybersanté (PPIC), les IRSC cherchent à appuyer des innovations rentables et centrées sur le patient en matière de soins

de santé. En travaillant de concert avec des sociétés de technologie canadiennes qui mettent au point des solutions concrètes à des problèmes de santé, le PPIC pourrait améliorer considérablement la qualité et l'efficacité de la prestation des soins au Canada. Ces innovations affermiront en outre la position concurrentielle du Canada dans le secteur des technologies de l'information et des communications.

Cette année marque également le lancement et l'exécution réussie du premier concours pilote de subventions Fondation des IRSC, étape importante dans la mise en œuvre de la réforme des programmes de financement ouverts et du processus d'évaluation par les pairs. Les IRSC s'emploient maintenant à exécuter leur premier concours pilote de subventions Projet et à mettre en place le collège des évaluateurs. Tout en poursuivant l'apprentissage de ces nouvelles approches de l'évaluation par les pairs, il est important d'assurer l'adhésion de la communauté scientifique afin que nous puissions collectivement remplir le mandat des IRSC, qui consiste à soutenir l'excellence dans tous les domaines de la recherche en santé. J'aimerais exprimer ma gratitude aux employés des IRSC ainsi qu'aux membres du milieu de la recherche qui nous aident à atteindre notre objectif.

La recherche en santé compte parmi les investissements les plus importants que le pays puisse faire pour assurer un avenir sain et prospère. Je vous invite à lire les détails financiers de ce rapport pour découvrir comment les investissements des IRSC contribuent à la santé de la population canadienne et à l'amélioration des soins qui leur sont offerts.



Alain Beudet, M.D., Ph.D.
Président des IRSC



GÉRANCE ET RESPONSABILISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DES IRSC

Les IRSC relèvent du Parlement par l'intermédiaire de la ministre de la Santé. Leur conseil d'administration est formé de 18 Canadiens nommés par décret pour un mandat renouvelable de trois ans. Les membres du conseil représentent les divers milieux et disciplines qui reflètent le mandat élargi et la vision des IRSC.

DR ALAIN BEAUDET
(Président du conseil)
Président
Instituts de recherche en santé du Canada

MAJOR-GÉNÉRAL JEAN-ROBERT BERNIER
(depuis le 18 juin 2015)
Major-général
Président, Comité des chefs des services de santé militaires
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

DRE NADINE CARON
Professeure adjointe
Programme médical du Nord
Université de la Colombie-Britannique

MME MAURA DAVIES
Présidente et consultante principale
Maura Davies Healthcare Consulting inc.

MME DEBBIE FISCHER
(depuis le 18 juin 2015)
Cadre en résidence
Rotman School of Business, Health Care Strategy Centre

MME MICHÈLE FORTIN
Présidente-directrice générale sortante
Télé-Québec
Montréal (Québec)

DR PAUL E. GARFINKEL
Psychiatre titulaire
Centre de toxicomanie et de santé mentale
Professeur, Département de psychiatrie
Université de Toronto

DR LAWRENCE JARDINE
Chef de la Section d'hématologie et d'oncologie pédiatriques
Hôpital pour enfants
Professeur agrégé (pédiatrie), École de médecine et de dentisterie Schulich
Université Western

M. SIMON KENNEDY
(membre d'office, sans droit de vote)
Sous-ministre
Santé Canada

DR TERRY KLASSEN
(jusqu'au 30 mai 2015)
Président-directeur général et directeur scientifique
Institut de recherche de l'Hôpital

pour enfants du Manitoba
Chef du département de pédiatrie
Collège de médecine
Faculté des sciences de la santé
Université du Manitoba

DR PAUL KUBES
(jusqu'au 2 mai 2015)
Professeur et directeur
Snyder Institute for Chronic Diseases
Faculté de médecine
Université de Calgary

DRE AMY ORNSTEIN
Pédiatre et directrice médicale
Équipe de protection de l'enfance du Centre de soins de santé IWK
Chef de la Division de pédiatrie générale
Université Dalhousie

MME CHRIS POWER
Présidente-directrice générale
Institut canadien pour la sécurité des patients

DR TERRANCE P. SNUTCH
Professeur et titulaire d'une chaire de recherche du Canada
Laboratoires Michael-Smith
Départements de psychiatrie et de zoologie
Centre de recherche sur le cerveau

Université de la Colombie-Britannique

MME LORI TURIK
Directrice générale
Centre international pour l'innovation en santé

DRE LORI WEST
Professeure de pédiatrie, de chirurgie et d'immunologie
Université de l'Alberta
Directrice
Institut de transplantation de l'Alberta

L'HONORABLE MICHAEL H. WILSON
(Vice-président du conseil)
Président du conseil
Barclays Capital Canada inc.
Toronto (Ontario)

DRE TERRY-LYNN YOUNG
Professeure, Faculté de médecine
Université Memorial de Terre-Neuve

LES INSTITUTS DES IRSC

Les IRSC se composent de 13 instituts innovateurs. Chaque institut est dirigé par un directeur scientifique ou une directrice scientifique qui est un chef de file dans son domaine. Ces instituts mettent en contact tous les partenaires dans le processus de recherche – ceux qui subventionnent la recherche, ceux qui l'effectuent et ceux qui en utilisent les résultats – pour qu'ils échangent des idées et se concentrent sur ce dont les Canadiens ont besoin : une bonne santé et les moyens de prévenir et de combattre les maladies.



INSTITUT DE GÉNÉTIQUE DES IRSC (IG DES IRSC)

DR PAUL LASKO UNIVERSITÉ MCGILL

L'Institut de génétique des IRSC (IG des IRSC) investit dans la recherche sur la biologie cellulaire, la biochimie, la génétique et la génomique humaines, ainsi que sur l'impact des progrès scientifiques connexes sur la société. Comme la recherche en génétique touche tous les domaines de la santé, l'IG est à même de consolider les politiques et les pratiques en matière de soins, et d'ainsi améliorer la santé de tous les Canadiens.



INSTITUT DE LA NUTRITION, DU MÉTABOLISME ET DU DIABÈTE DES IRSC (INMD DES IRSC)

DR PHILIP SHERMAN UNIVERSITÉ DE TORONTO

L'Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète des IRSC (INMD des IRSC) investit dans la recherche sur le régime alimentaire, les fonctions digestives et le métabolisme. En soutenant l'étude des causes, du diagnostic, du traitement et de la prévention d'un vaste éventail d'affections et de problèmes d'ordre hormonal, digestif, rénal et hépatique, l'INMD s'emploie à améliorer l'état de santé de tous les Canadiens.



INSTITUT DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ET DE L'ARTHRITE DES IRSC (IALA DES IRSC)

DR HANI EL-GABALAWY UNIVERSITÉ DU MANITOBA

L'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite des IRSC (IALA des IRSC) investit dans la recherche sur la santé osseuse, articulaire, musculaire, cutanée et buccodentaire. En appuyant les progrès au chapitre de la prévention, du diagnostic et du traitement des maladies, l'IALA cherche à promouvoir une vie active, à préserver la mobilité et à améliorer la santé buccodentaire de la population canadienne.



INSTITUT DE LA SANTÉ CIRCULATOIRE ET RESPIRATOIRE DES IRSC
(ISCR DES IRSC)

DR BRIAN ROWE (DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016)
UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA

DR JEAN L. ROULEAU (JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2015)
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'Institut de la santé circulatoire et respiratoire des IRSC (ISCR des IRSC) investit dans la recherche sur les maladies du cœur, des poumons, du cerveau (AVC), du sang et des vaisseaux sanguins, de même que sur les soins intensifs et le sommeil. En soutenant les progrès dans les sciences biologiques, le diagnostic, le traitement et la prévention, l'ISCR cherche à protéger et à améliorer la santé de la population canadienne.



INSTITUT DE LA SANTÉ DES AUTOCHTONES DES IRSC (ISA DES IRSC)

DR MALCOLM KING UNIVERSITÉ SIMON FRASER

L'Institut de la santé des Autochtones des IRSC (ISA des IRSC) investit dans la recherche en vue d'améliorer et de promouvoir la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada. L'Institut poursuit l'excellence en recherche en respectant les priorités de la recherche communautaire ainsi que les connaissances, les valeurs et les cultures autochtones.



INSTITUT DE LA SANTÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DES IRSC (ISFH DES IRSC)

DRE CARA TANNENBAUM UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'Institut de la santé des femmes et des hommes des IRSC (ISFH des IRSC) investit dans la recherche examinant l'influence du sexe et du genre sur la santé. L'ISFH s'emploie à ce que les résultats de la recherche contribuent à l'élaboration de politiques et de programmes qui permettent de relever les défis urgents en santé touchant les hommes, les femmes, les garçons, les filles et les personnes de diverses identités de genre.



INSTITUT DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES POPULATIONS DES IRSC
(ISPP DES IRSC)

DRE NANCY EDWARDS UNIVERSITÉ D'OTTAWA

L'Institut de la santé publique et des populations des IRSC (ISPP des IRSC) investit dans la recherche examinant l'influence des politiques et des facteurs biologiques, sociaux et environnementaux sur la santé. L'ISPP applique les connaissances issues de cette recherche au profit de la santé et de l'équité en santé pour tous les Canadiens.



INSTITUT DES MALADIES INFECTIEUSES ET IMMUNITAIRES DES IRSC
(IMII DES IRSC)

DR MARC OUELLETTE UNIVERSITÉ LAVAL

L'Institut des maladies infectieuses et immunitaires des IRSC (IMII des IRSC) investit dans la recherche sur une vaste gamme de problèmes de santé liés aux infections et à l'immunité, y compris la prévention et le traitement des maladies, ainsi que la promotion de la santé publique.



INSTITUT DES NEUROSCIENCES, DE LA SANTÉ MENTALE ET DES TOXICOMANIES
DES IRSC (INSMT DES IRSC)

DR ANTHONY PHILLIPS UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des IRSC (INSMT des IRSC) investit dans la recherche fondamentale et clinique sur l'encéphale et la moelle épinière afin de promouvoir la compréhension des fonctions cognitives, affectives et sensorimotrices. Les progrès dans ces domaines assureront un meilleur avenir aux Canadiens qui vivent avec un trouble neurologique ou un problème de santé mentale.



INSTITUT DES SERVICES ET DES POLITIQUES DE LA SANTÉ DES IRSC
(ISPS DES IRSC)

DRE ROBYN TAMBLYN UNIVERSITÉ MCGILL

L'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC (ISPS des IRSC) investit dans la recherche qui permet de renforcer le système de soins de santé du Canada. En préconisant des pratiques exemplaires fondées sur des données probantes, l'ISPS cherche à améliorer la gestion et la prestation des services de soins de santé pour le mieux-être des patients.



INSTITUT DU CANCER DES IRSC (IC DES IRSC)

DR STEPHEN ROBBINS UNIVERSITÉ DE CALGARY

L'Institut du cancer des IRSC (IC des IRSC) investit dans la recherche sur toutes les formes de lutte contre cette maladie pour aider à réduire le fardeau que portent les patients et leur famille : stratégies de prévention, dépistage, diagnostic précoce, traitements efficaces, systèmes de soutien psychosocial et soins palliatifs.



INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS DES IRSC (IDSEA DES IRSC)

DR SHOO LEE UNIVERSITÉ DE TORONTO

L'Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents des IRSC (IDSEA des IRSC) investit dans la recherche favorisant une santé optimale pour tous les Canadiens dès les premiers instants de la vie. En appuyant la recherche destinée à améliorer la santé reproductive ainsi que la santé des enfants et des adolescents, l'IDSEA aide les jeunes Canadiens et leur famille à réaliser leur plein potentiel de croissance et de développement.



INSTITUT DU VIEILLISSEMENT DES IRSC (IV DES IRSC)

DR YVES JOANNETTE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'Institut du vieillissement des IRSC (IV des IRSC) investit dans la recherche qui préconise un regard optimal perpétuel sur le vieillissement en santé et qui favorise la santé et le bien-être de la population vieillissante du Canada. En soutenant les progrès au chapitre de la prévention, du diagnostic, du traitement, de la prestation des soins et des déterminants sociaux de la santé, l'IV tente d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens dans les dernières années de leur existence.

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION DES IRSC

L'équipe de la haute direction des IRSC exerce son leadership et prend des décisions relativement aux secteurs de la gestion, des politiques générales et des activités stratégiques pour appuyer les orientations établies par le conseil d'administration et y contribuer.



DR ALAIN BEAUDET
PRÉSIDENT



DRE JANE E. AUBIN
CHEF DES AFFAIRES SCIENTIFIQUES
VICE-PRÉSIDENTE À LA RECHERCHE,
À L'APPLICATION DES CONNAISSANCES ET À L'ÉTHIQUE



MME THÉRÈSE ROY
DIRIGEANTE PRINCIPALE DES FINANCES
VICE-PRÉSIDENTE À LA GESTION ET À LA PLANIFICATION DES RESSOURCES



M. MICHEL PERRON
VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES ET AU DÉVELOPPEMENT
D'ENTREPRISE



DRE KELLY VANKOUGHNET
VICE-PRÉSIDENTE ASSOCIÉE À LA RECHERCHE, À L'APPLICATION DES
CONNAISSANCES ET À L'ÉTHIQUE

EXAMEN ET ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

INTRODUCTION

L'examen et l'analyse des états financiers (EAEF) qui suivent doivent être lus de concert avec les états financiers vérifiés et les notes complémentaires des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité de l'EAEF incombe à la direction des IRSC. L'EAEF a pour but de présenter de l'information et de donner des explications permettant aux utilisateurs de mieux comprendre la situation financière des IRSC et les résultats des activités, tout en montrant que les IRSC exercent une gestion responsable de leurs ressources. Le rapport ministériel sur le rendement (RMR) et le rapport sur les plans et les priorités (RPP) des IRSC contiennent des renseignements supplémentaires sur l'organisme.

APERÇU

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été établis en juin 2000 suivant l'adoption de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada*. Ils sont un établissement public qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif des IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de soins de santé du Canada.

Le budget des IRSC est attribué par l'entremise d'autorisations approuvées par le Parlement. Les IRSC disposent d'autorisations votées distinctes pour les charges de fonctionnement et les subventions. Les autorisations que le Parlement accorde aux IRSC ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers selon les normes comptables canadiennes du secteur public, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les principes de comptabilité de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière, l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme, l'état de la variation de la dette nette de l'organisme et l'état des flux de trésorerie ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 des états financiers présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

GRANDES LIGNES

Comme le démontre le tableau ci-dessous, les résultats financiers des IRSC pour 2015-2016 correspondent à ceux de l'exercice précédent.

1. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (EN MILLIONS DE DOLLARS)			
AU 31 MARS	VARIATION EN %	2016	2015
Total des passifs	(6,7 %)	14,0 \$	15,0 \$
Total des actifs financiers et non financiers	(10,6 %)	11,8 \$	13,2 \$

La légère diminution du total des passifs s'explique principalement par une diminution des revenus reportés, compte tenu de la diminution d'environ 0,8 million de dollars constatée cette année dans les contributions des partenaires externes.

La diminution du total des actifs financiers et non financiers provient principalement d'une diminution des actifs financiers (1,1 million de dollars) attribuable à une baisse de la somme à recevoir du Trésor. Cela s'explique par la diminution globale des passifs susmentionnée. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que les IRSC ont le droit de prélever du Trésor sans aucune autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de leurs passifs.

2. ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISME

ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISME (EN MILLIONS DE DOLLARS)

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS	VARIATION EN %	2016	2015
Total des charges	1,0 %	1 037,8 \$	1 027,7 \$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1,0 %	1 030,0 \$	1 020,1 \$

L'augmentation du total des charges (1,0 %) et du coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts (1,0 %) est attribuable à l'augmentation de 10,5 millions de dollars (1,0 %) des autorisations parlementaires accordées aux IRSC par le gouvernement du Canada comparativement à l'exercice précédent.

3. ANALYSE DES RISQUES

En 2015-2016, les IRSC ont cerné huit risques, dont trois sont considérés comme des risques élevés nécessitant des mesures d'atténuation et de surveillance à l'échelon de la haute direction pour faire en sorte que les stratégies d'atténuation de ces risques en réduisent l'impact. Les trois principaux risques, exposés ci-dessous, sont accompagnés de la stratégie d'atténuation également présentée dans le profil de risque organisationnel (PRO) des IRSC pour 2015-2016.

PRINCIPAUX RISQUES

RISQUE 1 – GESTION DES RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS EXTERNES

Les IRSC s'affairent à améliorer leur capacité d'établir des partenariats et des collaborations puisqu'ils appliquent actuellement une approche au cas par cas et qu'ils risquent ainsi de rater des possibilités stratégiques de mobiliser des intervenants et d'augmenter l'enveloppe de financement de la recherche en santé.

STRATÉGIE D'ATTÉNUATION DE CE RISQUE

La gestion des relations avec les intervenants externes a été déterminée comme un risque dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et le profil de risque organisationnel (PRO) de 2015-2016. Les IRSC ont adopté la mesure suivante en conséquence :

- Élaboration d'une stratégie globale d'engagement des partenaires et des intervenants dont on prévoit poursuivre la mise en œuvre en 2016-2017.

Les mesures d'atténuation suivantes, non mentionnées dans le RPP de 2015-2016, ont également été appliquées :

- Priorisation de méthodes d'engagement à l'intention d'intervenants particuliers et appui à leur mise en œuvre;
- Élaboration d'une méthode d'analyse des partenariats fondée sur les risques qui sera mise en œuvre en 2016-2017.

RISQUE 2 – GESTION DU CHANGEMENT

Compte tenu des multiples changements récents survenus simultanément aux IRSC, le personnel risque de ne pas bien comprendre les résultats souhaités, ce qui pourrait entraîner leur désengagement et limiter la capacité de l'organisme à opérer les transformations visées.

STRATÉGIE D'ATTÉNUATION DE CE RISQUE

La gestion du changement a été déterminée comme un risque dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et le profil de risque organisationnel (PRO) de 2015-2016. Les IRSC ont adopté la mesure suivante en conséquence :

- Élaboration d'un plan de gestion du changement intégré portant sur toutes les transformations.

Les mesures d'atténuation suivantes, non mentionnées dans le RPP de 2015-2016, ont également été appliquées :

- Les IRSC ont continué à améliorer et à adapter leur plan de gestion du changement intégré en fonction des transformations liées à la réforme. Plus particulièrement, ils se sont servis de ce plan pour prendre en charge les autres transformations afin d'accroître la capacité de l'organisme à favoriser des communications ouvertes, transparentes et uniformes.
- Une équipe interfonctionnelle a été créée en vue d'assurer la mise en œuvre de la structure définitive de l'organisation pour le 31 mars 2016. Cette équipe a élaboré et mis en place des rapports réguliers sur les progrès de la restructuration, qui a pris fin le 16 février 2016, presque deux mois plus tôt que prévu.

RISQUE 3 – ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS ET APPARIEMENT DES RESSOURCES

Compte tenu de la disponibilité de ressources inutilisées – tant pour les subventions et bourses que pour les fonds de fonctionnement –, il existe un risque que la capacité des IRSC à répondre et à s'adapter aux besoins d'un milieu de recherche en rapide évolution soit restreinte. La capacité opérationnelle des IRSC à investir efficacement dans de nouveaux projets de recherche prioritaires appelés à produire des retombées importantes s'en trouverait ainsi réduite.

STRATÉGIE D'ATTÉNUATION DE CE RISQUE

L'établissement des priorités et l'appariement des ressources ont été déterminés comme un risque dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et le profil de risque organisationnel (PRO) de 2015-2016. Les IRSC ont adopté les mesures suivantes en conséquence :

- Lancement du plan stratégique (Feuille de route pour la recherche), qui fournit un cadre pour la planification opérationnelle et stratégique, l'établissement de priorités et la prise de décisions; élaboration et mise en œuvre d'un cadre financier pour accompagner ce plan stratégique afin de garantir que la mise en œuvre des processus de planification et d'établissement de priorités est complète et favorise la transparence, la viabilité et la flexibilité.

Les mesures d'atténuation suivantes, non mentionnées dans le RPP 2015-2016, ont également été appliquées :

- Révision du processus décisionnel concernant l'attribution de fonds de subventions et de bourses aux initiatives;
- Achèvement d'un exercice de planification opérationnelle échelonné sur trois ans en vue d'harmoniser les ressources financières et humaines avec les priorités stratégiques et organisationnelles des IRSC et le profil de risque organisationnel.

4. ANALYSE DES ÉCARTS

4.1. ÉCART ENTRE LES RÉSULTATS RÉELS DE L'EXERCICE EN COURS ET LE BUDGET

Comme indiqué précédemment, les IRSC sont financés par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. En 2015-2016, les autorisations parlementaires accordées aux IRSC ont augmenté de 19,9 millions de dollars durant l'année grâce au budget supplémentaire des dépenses et aux autres ajustements, comme suit.

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 2015-2016 (EN MILLIONS DE DOLLARS)	1 008,6 \$
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	16,3
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	0,3
Transferts nets provenant d'autres ministères	2,4
Remboursement du coût des salaires par le Conseil du Trésor	0,7
Report de 2014-2015	0,2
Augmentation totale des autorisations parlementaires	19,9
Autorisations parlementaires à la fin de l'exercice 2015-2016	1 028,5 \$

Les autorisations parlementaires à la fin de l'exercice 2015-2016 des IRSC (1 028,5 millions de dollars) ont augmenté de 10,5 millions de dollars (ou 1,0 %) par rapport à celles de 2014-2015 (1 018,0 millions de dollars). Cette augmentation est le facteur clé à prendre en considération lorsque l'on compare les résultats de l'exercice en cours à ceux de l'exercice précédent pour les IRSC.

4.2. ÉCART ENTRE LES RÉSULTATS RÉELS DE L'EXERCICE EN COURS ET CEUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

VOIR LA NOTE 13 (INFORMATION SECTORIELLE) DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

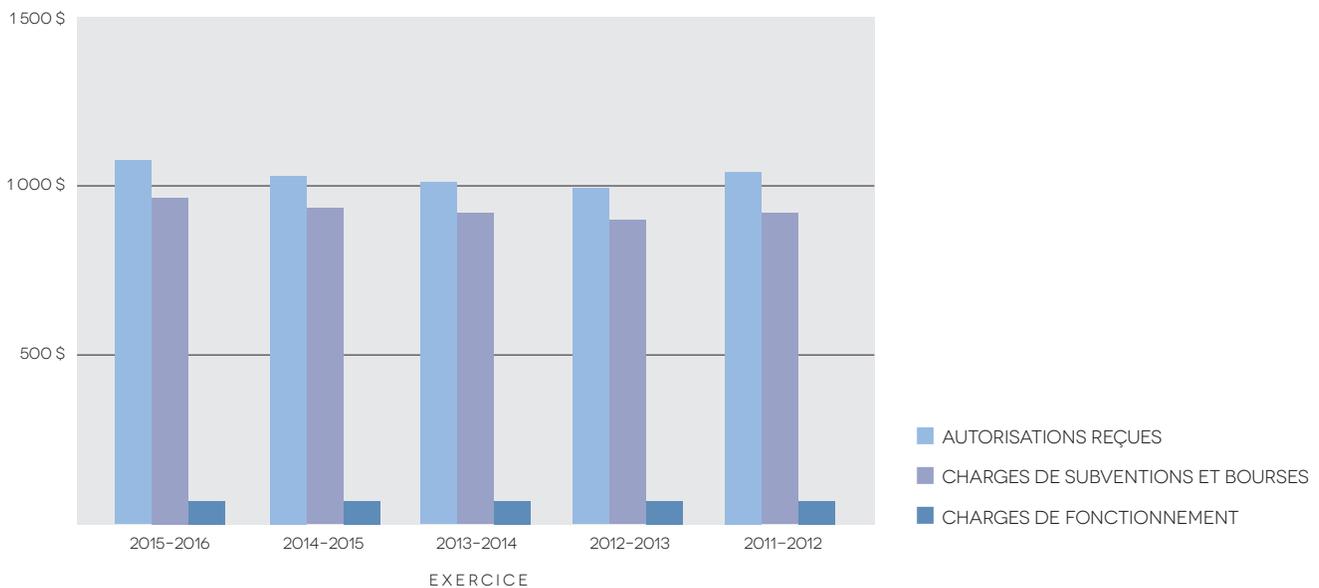
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS	VARIATION EN %	2016	2015
Subventions et bourses	1,4 %	980,6 \$	967,5 \$
Total des charges de fonctionnement	(2,3 %)	60,8 \$	62,2 \$

Les charges de subventions et bourses ont augmenté de 1,4 % (ou 13,1 millions de dollars) en 2015-2016. Cette augmentation s'explique par une hausse des crédits parlementaires attribués aux IRSC pour les subventions (comme le présente la section 4.1). Le total des charges de fonctionnement était légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent en raison d'une réduction du recours aux services professionnels en 2016.

5. ANALYSE DES TENDANCES

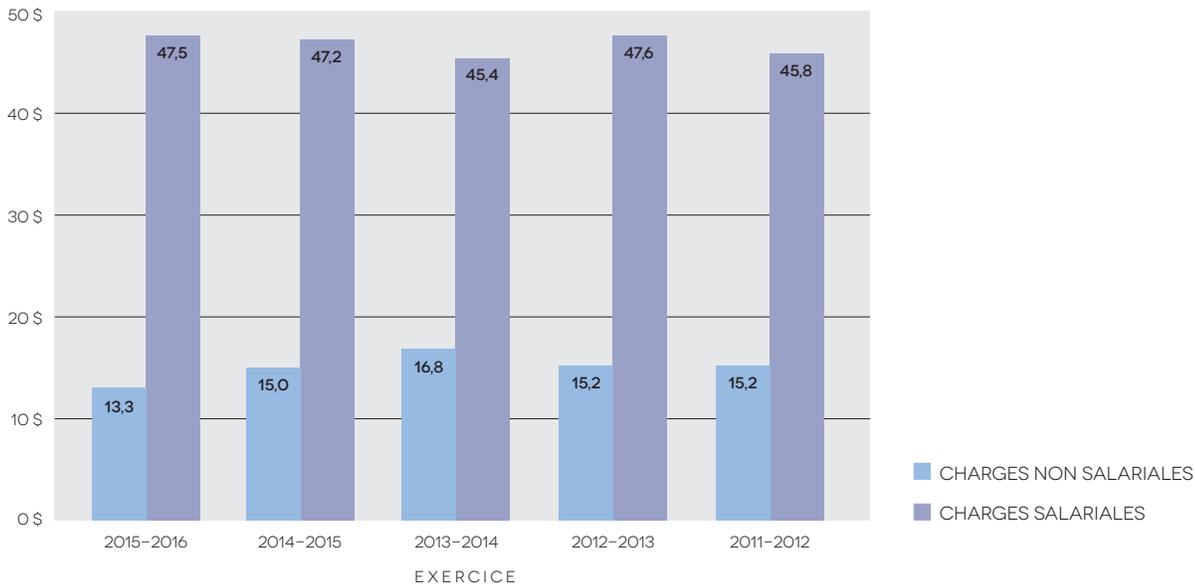
5.1. SUBVENTIONS ET BOURSES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET DE SUBVENTIONS ET BOURSES DES IRSC (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Le graphique ci-dessus montre que les charges de subventions et bourses fluctuent annuellement en fonction des variations constatées dans les autorisations parlementaires que le gouvernement du Canada accorde aux IRSC.

5.2. CHARGES DE FONCTIONNEMENT (EN MILLIONS DE DOLLARS)



- Les charges au chapitre des salaires et des avantages sociaux ont augmenté de 0,3 million de dollars (ou 0,6 %) en 2015-2016.
- En 2015-2016, les salaires et les avantages sociaux des employés représentaient 78,1 % du total des charges de fonctionnement, comparativement à 76,0 % pour l'exercice précédent.
- Le total des charges de fonctionnement engagées était équivalent à celui de l'exercice 2014-2015.
- En 2015-2016, la proportion des charges de fonctionnement par rapport aux charges totales était de 5,9 %, comparativement à 6,0 % en 2014-2015.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES : 2016-2017

Le gouvernement continue à reconnaître que la création de connaissances et la formation de personnes hautement qualifiées sont essentielles à la prospérité du Canada dans l'économie mondiale. Tel que mentionné l'an dernier, le budget de 2015 accordait aux IRSC 13,7 millions de dollars par année (à partir de 2016-2017) pour la Stratégie de recherche axée sur le patient et les initiatives concernant les infections résistantes aux antimicrobiens, et 1,3 million de dollars additionnels en fonds de fonctionnement. Puisque ces fonds sont déjà approuvés, on s'attend à ce qu'ils soient versés dans le cadre du processus du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2016-2017.

En reconnaissance du rôle fondamental des travaux de recherche axée sur la découverte, le budget de 2016 accordait 30 millions de dollars additionnels aux IRSC (à partir de 2016-2017). Les IRSC devraient consacrer 28,2 millions de dollars de ces nouveaux fonds à leur programme Recherche libre; les 1,8 million de dollars qui restent seront consacrés au financement de fonctionnement des IRSC pour exécuter et surveiller efficacement la recherche libre, en mettant l'accent sur les chercheurs en début de carrière. Les IRSC cherchent actuellement à obtenir l'autorisation du Conseil du Trésor pour accéder à ces fonds en 2016-2017.

On s'attend à ce que le budget total des IRSC continue de dépasser un milliard de dollars en 2016-2017 et corresponde aux niveaux budgétaires de 2015-2016.

RAPPORT DES AUDITEURS ET ÉTATS FINANCIERS

INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières des IRSC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le rapport ministériel sur le rendement des IRSC concorderont avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres des IRSC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

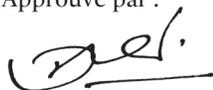
Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 a été réalisée conformément à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe¹.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne des IRSC sont aussi revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne sous les auspices du dirigeant principal de la vérification, qui mène des évaluations périodiques de divers secteurs des opérations des IRSC, puis revus par le comité de vérification des IRSC, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au président et au conseil d'administration des IRSC.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant des IRSC, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers des IRSC sans donner d'opinion de l'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de l'organisme en matière de rapports financiers.

Approuvé par :



Alain Beaudet, M.D., Ph.D.
Président



Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)
Dirigeante principale des finances
Vice-présidente à la gestion et à la planification des ressources

Ottawa, Canada
22 juin 2016

¹ Sommaire de l'évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers et du plan d'action des Instituts de recherche en santé du Canada pour l'exercice 2015-2016 (non audité).



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

AU COMITÉ DES FINANCES ET DE VÉRIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des **Instituts de recherche en santé du Canada**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme, l'état de la variation de la dette nette de l'organisme et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des **Instituts de recherche en santé du Canada** au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ottawa, Canada
Le 22 juin 2016

Ernst & Young S.N.R./S.E.N.C.R.L

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	5 151 \$	5 147 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	2 549	2 086
Revenus reportés (note 5)	5 276	6 520
Avantages sociaux futurs (note 6)	1 073	1 264
TOTAL DES PASSIFS	14 049	15 017
ACTIFS FINANCIERS		
Montant à recevoir du Trésor	10 423	11 667
Débiteurs et avances (note 7)	622	463
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	11 045	12 130
DETTE NETTE DE L'ORGANISME	3 004	2 887
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	414	487
Immobilisations corporelles (note 8)	359	552
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	773	1 039
SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISME	(2 231) \$	(1 848) \$

Obligations contractuelles (note 9)

Passif éventuel (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :



Alain Beudet, M.D., Ph.D.
Président

Ottawa, Canada
22 juin 2016



Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)
Dirigeante principale des finances
Vice-présidente à la gestion et à la planification des ressources

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISME

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2016	2015
	RÉSULTATS PRÉVUS (NOTE 2)		
CHARGES			
Recherche libre	703 757 \$	705 610 \$	716 608 \$
Recherche priorisée	307 855	318 594	297 058
Services internes	13 702	13 615	14 051
TOTAL DES CHARGES	1 025 314	1 037 819	1 027 717
REVENUS			
Recherche libre	189	212	356
Recherche priorisée	12 411	7 594	7 262
TOTAL DES REVENUS	12 600	7 806	7 618
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET AVANT FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT ET TRANSFERTS	1 012 714	1 030 013	1 020 099
FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT ET TRANSFERTS			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		1 023 981	1 014 350
Variation des montants à recevoir du Trésor		(1 244)	810
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)		6 893	6 670
Transfert de paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 12)		–	(1 376)
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET APRÈS FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT ET TRANSFERTS		383	(355)
SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISME – DÉBUT DE L'EXERCICE		(1 848)	(2 203)
SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISME – FIN DE L'EXERCICE		(2 231) \$	(1 848) \$

Information sectorielle (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'ORGANISME

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET APRÈS FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT ET TRANSFERTS	383 \$	(355) \$
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition d'immobilisations corporelles	18	214
Amortissement des immobilisations corporelles	(211)	(218)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	–	(13)
TOTAL DE LA VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(193)	(17)
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE	(73)	60
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA DETTE NETTE DE L'ORGANISME	117	(312)
DETTE NETTE DE L'ORGANISME – DÉBUT DE L'EXERCICE	2 887	3 199
DETTE NETTE DE L'ORGANISME – FIN DE L'EXERCICE	3 004 \$	2 887 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant financement du gouvernement et transferts	1 030 013 \$	1 020 099 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(211)	(218)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)	(6 893)	(6 670)
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 12)	–	1 376
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	–	(13)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs et avances	159	124
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(73)	60
(Augmentation) des créditeurs et charges à payer	(4)	(1 042)
(Augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(463)	(86)
Diminution des revenus reportés	1 244	240
Diminution des avantages sociaux futurs	191	266
ENCAISSE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	1 023 963	1 014 136
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	18	214
ENCAISSE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	18	214
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	1 023 981 \$	1 014 350 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été établis en juin 2000 suivant l'adoption de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* pour remplacer le Conseil de recherches médicales du Canada. Ils sont un établissement public qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

L'objectif des IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de soins de santé du Canada. Le résultat stratégique des IRSC s'énonce comme ceci : le Canada est un chef de file mondial dans la création, la dissémination et l'application de connaissances issues de la recherche en santé. Il se fonde sur deux programmes. Le premier, Recherche libre, permet de financer le développement et le soutien d'un bassin d'éminents chercheurs et stagiaires bien formés pour mener des recherches sur tous les aspects de la santé, y compris la recherche biomédicale, la recherche clinique, la recherche sur les services et systèmes de santé, ou la recherche sur les facteurs sociaux, culturels et environnementaux qui influent sur la santé des populations, ainsi que d'autres types de recherche, au besoin. Il vise l'avancement et l'application des connaissances en santé en vue d'améliorer les systèmes de santé et les résultats sur la santé. Le deuxième programme, Recherche priorisée, finance des chercheurs dans des domaines naissants ou ciblés sur tous les aspects de la santé en fonction de l'évolution des besoins et des priorités des Canadiens. La recherche financée englobe la recherche biomédicale, la recherche clinique, la recherche sur les services et systèmes de santé, ou la recherche sur les facteurs sociaux, culturels et environnementaux qui influent sur la santé des populations, ainsi que d'autres types de recherche, au besoin. Le programme Recherche priorisée vise l'avancement et l'application des connaissances en santé dans des domaines de recherche précis qu'ont désignés les IRSC après avoir consulté d'autres ministères, des partenaires et des intervenants en vue d'améliorer les systèmes de santé et les résultats sur la santé dans ces domaines prioritaires.

Les IRSC sont dirigés par un président à la tête d'un conseil d'administration composé d'au plus 18 membres nommés par le gouverneur en conseil. Le conseil d'administration décide de l'orientation stratégique, des buts et des politiques d'ensemble des IRSC, et surveille les programmes, l'affectation des ressources, l'éthique, les finances, la planification et la reddition de comptes.

Les treize instituts des IRSC concentrent leurs efforts afin de cerner les besoins et les priorités en recherche pour des domaines particuliers de la santé ou pour des populations particulières, et d'élaborer des initiatives stratégiques permettant de répondre à ces besoins. Un directeur scientifique a été placé à la tête de chaque institut. Le directeur scientifique est guidé par un conseil consultatif d'institut ayant pour rôle d'assurer la représentation du public, des milieux de la recherche, des bailleurs de fonds de la recherche, des professionnels de la santé, des spécialistes des politiques de la santé et d'autres utilisateurs des résultats de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges de fonctionnement des IRSC sont financées par des autorisations budgétaires. Les avantages sociaux sont financés en vertu d'autorisations législatives.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(A) AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES – Les IRSC sont financés par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties aux IRSC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs (non audités) intégrés au Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme ni dans l'état de la variation de la dette nette de l'organisme parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

(B) ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT – Les IRSC fonctionnent au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par les IRSC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par les IRSC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(C) LE MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations des IRSC et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que les IRSC ont le droit de prélever du Trésor sans aucune autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de leurs passifs.

(D) REVENUS

- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés, dans la mesure où les IRSC ont une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date ultérieure.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

(E) CHARGES – COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE :

- Les subventions et les bourses (paiements de transfert) sont comptabilisées à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(F) REMBOURSEMENT DE CHARGES DES EXERCICES ANTÉRIEURS – Ces sommes comprennent les fonds qui sont retournés aux IRSC au cours de l'exercice en vigueur en raison d'annulation de dépenses engagées au titre des subventions et bourses lors des exercices antérieurs, de remboursement de charges touchant les biens ou les services d'exercices antérieurs, ainsi que des rajustements de crédettes d'exercices antérieurs. Ces remboursements et ces rajustements sont présentés dans les états financiers à l'encontre des charges de même nature, mais ils sont enregistrés à titre de revenus conformément aux conventions comptables, et sont par conséquent exclus lorsque sont déterminées les autorisations utilisées au cours de l'exercice.

(G) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au régime de retraite de la fonction publique (le régime), régime multiemployeurs à prestations déterminées administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations des IRSC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale des IRSC découlant du régime. La responsabilité des IRSC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répendant du régime.
- Indemnités de départ – cadres et employés non représentés des IRSC : Avant le 2 octobre 2011, les cadres et les employés non représentés des IRSC avaient droit à des indemnités de départ pour les départs volontaires et involontaires, comme prévu dans leurs contrats de travail ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumulait à mesure que les employés rendaient les services y donnant droit. À partir du 2 octobre 2011, les employés non représentés et les cadres des IRSC n'étaient plus admissibles à accumuler leurs indemnités pour départs volontaires (c'est-à-dire démission ou retraite). À la suite de la résiliation des dispositions pour indemnités de départ, trois options ont été offertes aux employés : paiement immédiat du montant équivalant aux semaines d'indemnité accumulées au taux de rémunération actuel, versement, au moment de la cessation d'emploi, du montant équivalant aux semaines d'indemnité accumulées au taux de rémunération en vigueur à ce moment, ou une combinaison des deux choix précédents. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues. Les indemnités de départ pour départ involontaire continuent de s'accumuler, mais celles-ci seraient réduites en fonction de l'option exercée pour les services rendus jusqu'au 1er octobre 2011 advenant un départ involontaire.

(H) **LES DÉBITEURS ET LES AVANCES** sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les avances dont le recouvrement est incertain.

(I) **PASSIFS ÉVENTUELS** – Les passifs éventuels représentent des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

(J) **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** – Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial individuel est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	PÉRIODE D'AMORTISSEMENT
Matériel informatique	de 3 à 5 ans
Logiciels	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(K) **INCERTITUDES RELATIVES À LA MESURE** – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

Les IRSC reçoivent la plus grande partie de leur financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets des IRSC pour l'exercice diffèrent s'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux ci-dessous.

(A) RAPPROCHEMENT DU COÛT DE FONCTIONNEMENT NET ET DES AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET AVANT FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT ET TRANSFERTS	1 030 013 \$	1 020 099 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(211)	(218)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(6 893)	(6 670)
Diminution des indemnités de vacances et congés	(463)	(86)
Diminution des avantages sociaux futurs	191	266
Remboursement des subventions et bourses des exercices antérieurs	3 612	1 897
Créances douteuses	(31)	(22)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	–	(13)
Autres ajustements	216	376
	(3 579)	(4 470)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	18	214
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	–	1 376
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(73)	60
	(55)	1 650
AUTORISATIONS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉES	1 026 379 \$	1 017 279 \$

(B) AUTORISATIONS FOURNIES ET UTILISÉES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	49 399 \$	51 991 \$
Crédit 5 – Subventions	973 306	960 201
Montants législatifs	5 566	5 843
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(1 409)	(400)
Périmés : Subventions	(483)	(356)
AUTORISATIONS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉES	1 026 379 \$	1 017 279 \$

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le tableau ci-dessous donne le détail des crédateurs et des charges à payer des IRSC.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
Crédateurs – autres ministères et organismes	124 \$	427 \$
Crédateurs – parties externes	559	1 356
Total des crédateurs	683	1 783
Charges à payer	4 468	3 364
TOTAL DES CRÉDITEURS ET DES CHARGES À PAYER	5 151 \$	5 147 \$

5. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service est exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
SOLDE D'OUVERTURE	6 520 \$	6 760 \$
Montants reçus	6 562	7 378
Revenus constatés	(7 806)	(7 618)
SOLDE DE CLÔTURE	5 276 \$	6 520 \$

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

Les employés des IRSC participent au régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service valide multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que les IRSC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de l'application de dispositions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2015-2016, les charges s'élèvent à 3 836 \$ (3 994 \$ en 2014-2015). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,25 fois (1,41 fois pour 2014-2015) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,24 fois (1,39 fois en 2014-2015) les cotisations des employés.

La responsabilité des IRSC relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(B) INDEMNITÉS DE DÉPART

Les IRSC versent des indemnités de départ en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ s'établissaient comme suit.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et des employés non représentés des IRSC, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie de ces employés a cessé à compter de l'exercice 2011-2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de se faire payer immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante des prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES – DÉBUT DE L'EXERCICE	1 264 \$	1 530 \$
Charge pour l'exercice	–	26
Prestations versées pendant l'exercice	(191)	(292)
OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES – FIN DE L'EXERCICE	1 073 \$	1 264 \$

7. DÉBITEURS ET AVANCES

Le tableau qui suit présente les détails des débiteurs et des avances des IRSC.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
Débiteurs – autres ministères et organismes	435 \$	227 \$
Débiteurs – parties externes	226	257
Avances comptables	1	1
	662	485
Provisions pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(40)	(22)
DÉBITEURS NETS	622 \$	463 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	SOLDE D'OUVERTURE	ACQUISITIONS	ALIÉNATIONS ET RADIATIONS	SOLDE DE CLÔTURE	SOLDE D'OUVERTURE	AMORTISSEMENT	ALÉNIATION ET RADIATIONS	SOLDE DE CLÔTURE	2016	2015
Matériel informatique	1 671 \$	18 \$	– \$	1 689 \$	1 238 \$	184 \$	– \$	1 422 \$	267 \$	433 \$
Logiciels	11 823	–	–	11 823	11 809	7	–	11 816	7	14
Matériel de bureau	430	–	–	430	333	16	–	349	81	97
Véhicules	28	–	–	28	20	4	–	24	4	8
TOTAL	13 952 \$	18 \$	– \$	13 970 \$	13 400 \$	211 \$	– \$	13 611 \$	359 \$	552 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 s'élève à 211 548 \$ (2015 : 218 152 \$).

9. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

De par leur nature, les activités des IRSC peuvent donner lieu à d'importants contrats et à des obligations en vertu desquels les IRSC seront tenus d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre leurs programmes de subventions et bourses, ou pour l'acquisition de biens ou de services. Les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite sont décrites ci-dessous.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	2017	2018	2019	2020	2021 ET EXERCICES ULTÉRIEURS	TOTAL
Subventions et bourses	810 684 \$	611 882 \$	407 164 \$	238 036 \$	171 924 \$	2 239 690 \$
Charges de fonctionnement	2 764	82	10	–	–	2 856
TOTAL	813 448 \$	611 964 \$	407 174 \$	238 036 \$	171 924 \$	2 242 546 \$

10. PASSIF ÉVENTUEL

Les IRSC peuvent faire l'objet de réclamations dans le cours normal de leurs activités. De l'avis de la direction, il n'y a actuellement aucune réclamation qui pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers et, en conséquence, aucune provision n'a été constituée.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, les IRSC sont apparentés à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les IRSC concluent des opérations avec ces entités dans le cours normal de leurs activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, les IRSC ont reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(A) SERVICES COMMUNS FOURNIS GRATUITEMENT PAR D'AUTRES MINISTÈRES

Au cours de l'exercice, les IRSC ont reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016	2015
Installations fournies par Services publics et Approvisionnement Canada	3 522 \$	3 477 \$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires par le Secrétariat du Conseil du Trésor	3 371	3 193
TOTAL	6 893 \$	6 670 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme.

(B) ADMINISTRATION DES FONDS DES IRSC PAR D'AUTRES MINISTÈRES

Certains ministères et organismes gouvernementaux administrent des fonds au nom des IRSC pour l'octroi de subventions et de bourses, et pour d'autres paiements connexes. Durant l'exercice, ces ministères et organismes fédéraux ont administré des fonds s'élevant à 112 803 157 \$ en subventions et bourses pour 2015-2016 (96 515 793 \$ en 2014-2015), principalement dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada. Ces sommes sont reflétées comme charges dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'organisme.

12. TRANSFERTS DES PAIEMENTS DE TRANSITION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PAIEMENTS DE SALAIRES EN ARRÉRAGES

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges des IRSC. Cependant, cela a occasionné l'utilisation d'autorisations de dépenses supplémentaires par les IRSC. Avant la fin de l'exercice, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

13. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes des IRSC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2016				2015
	RECHERCHE LIBRE	RECHERCHE PRIORISÉE	SERVICES INTERNES	TOTAL	TOTAL
Paielements de transfert					
Subventions et bourses	680 006 \$	300 623 \$	–	980 629 \$	967 463 \$
Remboursement des subventions et bourses des exercices antérieurs	(2 891)	(721)	–	(3 612)	(1 897)
Total – Paiements de transfert	677 115	299 902	–	977 017	965 566
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux des employés	22 191	15 727	9 580	47 498	47 239
Services professionnels et spécialisés	2 011	946	1 287	4 244	5 572
Installations	1 669	785	1 068	3 522	3 477
Voyages	992	466	635	2 093	2 442
Autres	1 171	551	750	2 472	1 957
Mobilier, matériel et logiciels	130	61	83	274	679
Communications	231	109	148	488	567
Amortissement des immobilisations corporelles	100	47	64	211	218
Total - Charges de fonctionnement	28 495	18 692	13 615	60 802	62 151
Total – Charges	705 610	318 594	13 615	1 037 819	1 027 717
Revenus					
Dons pour la recherche en santé	212	7 594	–	7 806	7 618
Total – Revenus	212	7 594	–	7 806	7 618
COÛT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	705 398 \$	311 000 \$	13 615 \$	1 030 013 \$	1 020 099 \$

14. INFORMATION COMPARATIVE

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.